

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence mention *Géographie et aménagement* est portée par le département de Géographie dans le cadre de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Histoire-Géographie de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV). La licence, dont l'intitulé est devenu en 2012 *Géographie et Aménagement* au lieu de *Géographie*, a été réorganisée en trois parcours (*Aménagement-environnement*, *Géographie-histoire* qui préexistaient dans l'ancienne maquette et *Professorat des écoles*, qui diversifie les objectifs de préprofessionnalisation de la licence).

La licence, de posture généraliste, a un double objectif :

- proposer une offre de formation solide associant connaissances et compétences disciplinaires de manière à offrir une grande polyvalence aux étudiants en terme de culture générale d'une part, géographique d'autre part ;
- pré-professionnaliser les étudiants avec une offre déclinée en trois parcours qui permettent aux étudiants de s'inscrire dans une trajectoire spécialisée. La première année (L1) est structurée autour d'un tronc commun ; les deuxième (L2) et troisième années (L3) comportent des cours de tronc commun et des cours spécifiques au parcours choisi par l'étudiant.

La licence n'est accessible qu'en formation initiale classique. Elle prépare les étudiants à une poursuite d'études vers des masters qui offrent une spécialisation aux étudiants, ou en licence professionnelle (telles que la licence professionnelle *Patrimoine, tourisme, environnement* de l'établissement) au sortir de la L2. Certains enseignements sont mutualisés avec la licence d'*Histoire*, dans le cadre notamment des parcours *Géographie-histoire* et *Professorat des écoles*.

Cette formation s'adresse à des étudiants qui s'orientent vers la préparation de concours, vers les métiers de l'enseignement ou encore vers les métiers en lien avec la gestion territoriale.

Analyse

Objectifs
Le dossier d'autoévaluation montre l'adéquation entre enseignements et objectifs visés au travers d'un projet pédagogique cohérent permettant une orientation progressive vers l'un des trois parcours proposés dans la maquette. Les compétences visées sont précisément déclinées, les issues professionnelles sont également renseignées : concours de l'enseignement primaire et secondaire, poursuite dans les masters professionnels et recherche de géographie, monde de l'expertise en géographie (aménagement du territoire, gestion de l'environnement) en entreprise (bureaux d'études, cabinet de conseil), dans les collectivités territoriales et locales (chargés de mission) et dans les structures associatives (chargés de mission ou d'études).

Organisation
Le projet pédagogique est clair et structuré. La formation présente en effet une grande cohérence pédagogique, renforcée par la définition de trois dominantes dès la deuxième année : <i>Aménagement - environnement</i>, <i>Géographie - histoire</i> et <i>Professorat des écoles</i>. La spécialisation des étudiants est donc progressive et répond de façon pertinente aux objectifs que se fixe la formation par un accent mis sur les compétences transversales. Un choix d'unités d'enseignement (UE) optionnelles permet également aux étudiants de construire un parcours individualisé de spécialisation. Le projet est clairement inscrit dans l'offre locale et il trouve de nombreuses articulations avec les licences partenaires (<i>Histoire</i>, <i>Sociologie</i> notamment).
Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'UPJV est la seule offre de formation de cette discipline à être proposée dans l'académie d'Amiens, ce qui lui assure un certain bassin de recrutement. De posture généraliste, elle peut se trouver en concurrence avec des formations similaires qui fonctionnent dans le cadre de la nouvelle région Hauts-de-France, en l'occurrence à Arras, Dunkerque et Lille. Il n'apparaît pas qu'il ait eu, à Amiens, une réflexion sur le positionnement par rapport à ces formations similaires. Le dossier manque de précision quant à l'environnement socio-économique. Les étudiants sont confrontés à la réalité du terrain lors d'enseignements pratiques mais les liens et/ou implications des acteurs du monde professionnel ne sont pas clairement détaillés. Un effort de visibilité dans ce sens pourrait être entrepris car, même si la formation est généraliste, la préprofessionnalisation est un objectif affiché.
Equipe pédagogique
Le département de Géographie est un petit département, ce qui est cohérent compte-tenu des effectifs étudiants en licence. L'équipe est composée de 11 enseignants statutaires (deux professeurs des universités, huit maîtres de conférences, un professeur agrégé du secondaire) de la section 23 (<i>Géographie physique, humaine, économique et régionale</i>) du Conseil National des Universités (CNU) qui assurent l'ensemble des volumes horaires de la licence, hors langues et options. Les profils des enseignants-chercheurs permettent de couvrir une large palette thématique et scientifique (géographie culturelle, sociale, historique, environnementale, etc.). Le pilotage de la formation est assuré grâce à un partage des responsabilités et des tâches (jurys notamment) entre enseignants-chercheurs, ce qui traduit une certaine cohésion dans l'équipe, et permet un bon suivi des étudiants.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Les effectifs de la licence sont en moyenne de 44 étudiants en L1, 30 en L2 et 27 en L3 (base 2011-2015), ce qui est relativement faible (perte de 30 % en moyenne tous niveaux confondus par rapport au précédent contrat) et traduit un manque d'attractivité de la formation hors du contexte local. La tendance à la baisse des effectifs en L3 notamment (moins 36 %) doit être un signal pour qu'une réflexion soit menée sur la visibilité de la formation et de ses débouchés (peu d'étudiants étrangers ou de mobilités étudiantes). Le dossier est imprécis et peu lisible sur les effectifs de L3 dans chaque parcours, ce qui pourrait être pertinent en terme de retour d'expériences et d'ajustements potentiels de la formation aux attentes des étudiants d'une part, mais aussi du monde socio-économique régional d'autre part. En L1, si les taux d'abandon sont modérés (9 % en moyenne), les taux de réussite le sont aussi (50 % en moyenne sur 2011-2015). L'absence de dispositifs d'aide à la réussite, tels que le tutorat par exemple (le dossier n'en mentionne pas) est regrettable. Les taux de réussite augmentent en L2 (75 %) et en L3 (80 %). Le dossier ne donne malheureusement pas d'informations quantitatives ou qualitatives sur la poursuite d'études.
Place de la recherche
Il s'agit d'une formation de niveau licence, à posture généraliste, et à ce titre, l'adossement à la recherche est limité et se traduit par l'implication des enseignants-chercheurs émergeant à deux équipes de recherche (l'équipe d'accueil <i>Habiter le Monde</i> et la formation de recherche en évolution <i>Écologie et dynamique des systèmes anthropisés - EDYSAN</i>), qui réinvestissent leurs thématiques de recherche dans les enseignements thématiques fondamentaux, mais aussi pratiques (terrain). Cela reste une modalité classique dans le cadre d'une formation universitaire de licence. Le dossier comporte très peu d'informations sur la formalisation concrète de la place de la recherche dans le cursus.

Place de la professionnalisation
Cette licence générale offre une formation assez spécialisée sur le plan académique au vu des trois parcours-type proposés à l'orientation dès la L2. La préprofessionnalisation se concrétise essentiellement par des modules « terrain » (une unité d'enseignement par semestre en L1 et L2) au cours desquels les étudiants sont initiés à l'élaboration pratique de diagnostics territoriaux et mis en contact avec le monde professionnel. Par ailleurs, la participation des étudiants à des ateliers de construction de projet professionnel personnel existe en L1 et en L3, tout comme la rencontre avec des professionnels dans le cadre d'une manifestation qui a lieu tous les deux ans. La préprofessionnalisation dans ce contexte apparaît plus théorique que pratique.
Place des projets et des stages
En dehors des enseignements qui incluent le terrain, la formation n'intègre pas de stage obligatoire, même court, dans le cadre de la formation, ce qui permettrait une mise en situation de l'étudiant et une traduction concrète des savoir-agir acquis. Celle-ci devrait pouvoir être mieux insérée dans la culture de la licence en cohérence avec l'importance donnée au projet professionnel, la professionnalisation et/ou l'acquisition de compétences transversales.
Place de l'international
L'établissement dispose d'une politique d'aide à la mobilité internationale avec des programmes d'échange : ERASMUS (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>), CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, etc.), mais le dossier ne donne pas davantage de précisions. De l'aveu même du dossier, la mobilité étudiante entrante comme sortante mériterait d'être encouragée. Il n'est pas fait mention d'échanges entre enseignants-chercheurs étrangers. Le dossier souligne la faiblesse du niveau des étudiants en langues vivantes. La mise en place de cours disciplinaires en langue étrangère pourrait être une piste mais le dossier, s'il la mentionne, ne donne pas d'éléments concrets visant à l'amélioration de la formation pratique en langues étrangères. Au-delà, une étude est en cours sur la mise en œuvre d'un parcours international de licence.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
La réorientation est facilitée en L1 par le cursus généraliste de la formation, mais il n'y a pas de données chiffrées ou qualitatives sur ce point. Des passerelles internes existent entre les trois parcours. Il est aussi possible pour les étudiants de s'orienter vers une filière professionnelle après la L2, notamment la licence professionnelle <i>Patrimoine, tourisme, environnement</i> de l'établissement (possibilité qui paraît toutefois assez peu mise en œuvre). L'aide à la réussite repose surtout sur l'implication de l'équipe pédagogique. L'accent mis sur la méthodologie et le terrain va aussi dans le sens d'une meilleure réussite des étudiants. Les dispositifs de tutorat ne sont toutefois pas mis en place et pourraient être un atout pour limiter les taux d'abandon et d'échec en L1 notamment. En effet, la déperdition d'effectifs d'une année sur l'autre jette une ombre sur l'efficacité de ce système.
Modalités d'enseignement et place du numérique
L'enseignement se fait en formation initiale, sans alternance, sous la forme de cours et travaux dirigés (TD). La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe mais est mise en œuvre assez rarement. L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) est bien développé dans l'offre de formation : plusieurs UE utilisent les systèmes d'information géographique (SIG), des logiciels d'analyse de données, de statistiques, etc. Il est possible de présenter le certificat informatique et internet (C2i), mais les liens avec le cursus de géographie doivent être consolidés dans ce cadre, par une meilleure intégration du dispositif dans la formation, avec un accent mis sur la méthodologie disciplinaire. Une salle en libre-service est également mise à disposition des étudiants pour l'auto-formation ou la préparation de projets personnels.
Evaluation des étudiants
Les modalités d'évaluation correspondent aux standards d'une licence. La plupart des UE comportant des cours et travaux dirigés sont évaluées en contrôle continu et terminal (exposés, dossiers, fiches et examens). Quelques UE sont évaluées en contrôle continu intégral, notamment les enseignements de méthode et d'initiation au terrain. Une réflexion est menée pour une généralisation de cette modalité dans le cadre de la prochaine période. Les règles d'attribution des crédits européens ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) sont explicites et cohérentes par rapport à la formation.

Suivi de l'acquisition de compétences
L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est claire, la liste des compétences (fondamentales, disciplinaires et transversales) est bien pensée et mise en œuvre par l'équipe pédagogique. Le dossier présente ainsi une synthèse détaillée par semestre des compétences visées, ainsi que leur progressivité, ce qui est un bon fort en termes de lisibilité des objectifs de la formation. La formalisation concrète d'un portefeuille de compétences individualisé n'existe toutefois pas encore.
Suivi des diplômés
Le dossier fournit très peu d'informations sur le devenir des étudiants, tant en insertion professionnelle qu'en poursuite des études en master. Il n'existe pas de dispositifs de suivi des diplômés basés sur des enquêtes (type observatoire) ; les données sont recueillies par l'association des étudiants de géographie qui les transmet à l'équipe pédagogique. Présentée comme une formation qui prépare aussi bien aux masters MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation) qu'en géographie, la capacité des étudiants à réussir effectivement leur poursuite d'études dans ces cursus pose question. Ce défaut d'informations sur un point clé de la formation questionne sur l'effectivité des dispositifs d'insertion et de réussite des étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le fonctionnement de la licence repose sur un processus d'autoévaluation et d'ajustement plutôt pertinent. Les étudiants évaluent les pratiques d'enseignement et leur cohérence. Un conseil de perfectionnement – composé d'enseignants, de professionnels, de personnels BIATSS (personnel de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé) et d'étudiants - analyse ces évaluations et adapte les objectifs des parcours et des unités d'enseignement ou leur évaluation si nécessaire. Par exemple, les dispositifs d'accueil des étudiants ou encore de mise à disposition des résultats aux examens ont été améliorés suite aux retours d'expériences discutés lors de ces procédures d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Construction pédagogique qui permet de définir une véritable progressivité des enseignements dispensés, associée à l'ouverture et la transversalité des compétences.
- Réflexion approfondie sur les compétences transversales et sur leur mode d'évaluation.
- Existence d'un conseil de perfectionnement, avec représentants des étudiants par niveau, chargé de définir les orientations pédagogiques de la formation.

Points faibles :

- Faiblesse des dispositifs d'aide à la réussite (tutorat) avec diagnostics par les enseignants-référents et des dispositifs de remédiation.
- Absence de données quantitatives ou qualitatives sur la poursuite d'études.
- Un manque d'ouverture internationale, couplé à la faiblesse des enseignements en langue.

Avis global et recommandations :

Globalement, il s'agit d'une formation tout à fait satisfaisante, bien encadrée, qui fournit une bonne base de départ pour une professionnalisation dans les métiers de la géographie, de l'aménagement et de l'environnement. C'était déjà le cas il y a cinq ans lors de la précédente évaluation. Mais cela ne suffit plus pour lui assurer une attractivité suffisante, ce qui est dommage. Il faudrait renforcer les dispositifs d'aide à la réussite ainsi que le suivi du devenir des étudiants afin de connaître plus précisément le devenir professionnel des étudiants diplômés ou non diplômés et de favoriser l'attractivité de la formation. Il conviendrait également d'améliorer l'ouverture internationale, notamment par les interventions de chercheurs étrangers et d'inciter les étudiants à faire des échanges ERASMUS.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013305-018301-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR Histoire et de Géographie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Observations :

- Le tutorat a été mis en place avec le plan réussite en licence, mais il a été mis en suspens faute de moyen. Il est remis en place cette année, sur des crédits de la région Hauts de France, pour des mesures de remédiation avant les partiels, et entre la première session et la session de rattrapage.
- Les enquêtes concernant les origines des étudiants de licence menées cette année montrent que 42 % viennent de la Somme, 30 % de l'Oise, 12 % de l'Aisne, 10 % d'autres départements (Seine maritime et départements de l'Île de France notamment) et 6% de l'UE et d'autres pays étrangers. La licence de géographie attire surtout des étudiants qui s'inscriraient dans des formations relevant d'universités extra-régionales (Rouen, Reims, Nanterre, Paris XIII...) si elles existaient.
- La faiblesse horaire des enseignements en langue, liée à la faiblesse des moyens mis à disposition par l'UFR et la Maison des Langues, a été en partie compensée par des enseignements spécifiques en relation avec la discipline. Le futur projet d'accréditation prévoit le passage à 20 heures de langues par semaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN